

RICHTER

December 7, 2017

**TO THE CREDITORS OF Souris Mini Inc., Les Boutiques Souris Mini Inc., and
Souris Mini International Inc. (collectively the “Company”)**

Please take notice that on December 1, 2017, the Quebec Superior Court (sitting as Tribunal designated under the *Companies’ Creditors Arrangement Act* (“CCAA”)) issued an order granting the above-mentioned Company protection under the CCAA. Richter Advisory Group Inc. is the Court-Appointed Monitor during the period the Order is in force.

Please be advised that the Order granted by the Court stays all proceedings against the Company until and including December 29, 2017 and thereafter, to the extent necessary, an extension of the Order and Stay of Proceedings, will be sought. A copy of the Order can be obtained from the website of the Monitor or upon direct request to the latter at the coordinates mentioned below.

At present, creditors are not required to file a Proof of Claim. In due course, we will be forwarding to the creditors a Proof of Claim form together with the Plan of Arrangement yet to be filed by the Company, as well as convening a creditors’ meeting to vote on same.

For any further information, please do not hesitate to contact Mr. Patrick Ifergan at 1-877-676-4366 or visit our website at <http://www.richter.ca/en/Folder/Insolvency-Cases/S/Souris-Mini-Inc>. Additional information, as it is available, will also be posted to our website.

Richter Advisory Group Inc.
Court-Appointed Monitor

T. 1-877-676-4366
T. 514-908-3954
F. 514-934-8603
sourismini@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal QC H3A 0G6
richter.ca

Montréal, Toronto



Communiqué

SOURIS MINI RESTRUCTURE SES ACTIVITÉS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX RÉALITÉS DU COMMERCE DE DÉTAIL D'AUJOURD'HUI

Québec, le 1^{er} décembre 2017 – Souris Mini, détaillant et designer québécois spécialisé dans les vêtements et le mobilier pour enfants, annonce qu'il est à mettre en œuvre un plan stratégique qui vise notamment à repositionner certaines de ses activités afin de mieux répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, l'entreprise a décidé de faire appel à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) pour la période d'implantation de ce plan et continuera à desservir sa clientèle dans ses magasins et sa boutique en ligne. Les cartes-cadeaux, les garanties et les retours seront honorés comme à l'habitude, de même que les autres programmes pour les clients, comme la Carte Privilège.

« Au cours des dernières années, le commerce de détail a beaucoup évolué et il n'est plus suffisant de se fier uniquement aux points de vente physiques pour atteindre notre clientèle. Dans cet optique, nos ventes en ligne ont augmenté à un rythme plus rapide que prévu et nous devons maintenant repenser nos activités afin d'être plus concurrentiels sur notre marché. Nous avons développé un plan stratégique, lequel nous permettra d'optimiser nos activités pour mieux desservir notre clientèle tout en solidifiant notre santé financière », a déclaré Annie Bellavance, vice-présidente et cofondatrice de Souris Mini.

« Cette décision stratégique constitue la meilleure avenue pour recentrer nos activités et poursuivre notre développement. Le lancement de notre collection maison et de notre ligne de parfums pour enfant, en septembre dernier, témoigne de notre volonté de continuer à innover et de faire évoluer l'entreprise en accord avec la réalité du commerce de détail d'aujourd'hui. Notre équipe de création travaille activement à développer nos produits pour les saisons à venir », a ajouté Mme Bellavance.

Reconnue pour la qualité de ses produits ainsi que son expérience de magasinage exceptionnelle et novatrice, Souris Mini continuera d'offrir ses produits les plus recherchés pour les enfants, que ce soit en magasin ou en ligne. L'entreprise maintiendra également son engagement philanthropique partout au Québec, y compris son programme « *Mon Premier Chapeau* », lequel permet à chaque année de distribuer des milliers de petits chapeaux aux nouveau-nés, et ce, tout à fait gratuitement.

À propos des boutiques Souris Mini

Du nom de la collection de vêtements pour enfants créée en 1989, la première boutique Souris Mini a vu le jour à Québec en 2002. Aujourd'hui, Souris Mini emploie plus de 300 personnes et exploite 29 boutiques au Québec de même qu'un site web qui offrent des vêtements, des meubles, de la literie et des articles de décoration pour enfants. Solidement ancrée dans les communautés où elle est présente, l'entreprise est un partenaire de premier plan de plusieurs œuvres caritatives pour les enfants au Québec.

Pour de plus amples renseignements : sourismini.com, facebook.com/sourismini, @sourismini sur Twitter et Instagram.

-30-

Source : Souris Mini

Renseignements : Steve Beudet
418 524-6464